

## **RÈGLEMENT DE LA TIRE DE TRACTEURS D'ÉPOQUE DE RICEVILLE**

- 1. Tous les tracteurs doivent être inscrits avant 13h.**
- 2. Le propriétaire/participant est responsable d'inscrire son tracteur dans la bonne classe.**
- 3. Seuls les tracteurs originaux ou restaurés introduits avant 1960 sont admissibles.**
- 4. (a) Le poids du tracteur doit être conforme aux spécifications de sa classe.  
(b) Les participants ont droit à une tolérance de 100 lb.  
(c) TOUS LES TRACTEURS doivent être pesés avant chaque tire.**
- 5. Le juge de piste disqualifiera tout tracteur dont l'avant se soulève de plus de 20 pouces pendant la tire.**
- 6. Tous les tracteurs tireront d'un point d'attache standard qui n'est pas plus de 20 pouces du sol et qui est fixe dans toutes les directions.**
- 7. Les mains du participant doivent être sur les garde-boue du tracteur lorsque la traîne est attachée et le tracteur doit être au point mort.**
- 8. Une tire de 200 pieds est considérée une <tire complète>. Si plus d'un participant réussit une tire complète, une élimination aura lieu pour déterminer le gagnant qui pourra s'inscrire à la classe de poids supérieure suivante.**
- 9. Le participant a droit à une tolérance de 100 lb. pour s'inscrire à la classe de poids supérieure suivante s'il le désire.**
- 10. Un participant de moins de 16 ans doit présenter une autorisation écrite de ses parents.**
- 11. La décision du juge de piste est finale.**

**\*\*OBLIGATIONS:\*\*** Tous les participants sont invités à servir d'officiels de piste lors des tirs des classes auxquelles ils ne sont pas inscrits.

**Votre collaboration est grandement appréciée.**